

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
IRDAP - Institut de Recherche en Droit des Affaires et du  
Patrimoine

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :  
Université de Bordeaux

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022**  
VAGUE B

Rapport publié le 21/09/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup>:

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup>:

M. Georges Decocq, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

**Nom de l'unité :**

IRDAP - Institut de Recherche en Droit des Affaires et du Patrimoine

**Acronyme de l'unité :**

IRDAP - Institut de Recherche en Droit des Affaires et du Patrimoine

**Label et N° actuels :**

4191

**ID RNSR :**

2007-15431X

**Type de demande :**

Renouvellement à l'identique

**Nom du directeur (2020-2021) :**

Ronan Raffray

**Nom du porteur de projet (2021-2025) :**

Ronan Raffray

**Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :**

8

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Georges Decocq Université Paris-Dauphine, Paris Sciences et Lettres

**Experts :** Mme Françoise Curtit CNRS  
M. Georges Decocq Université Paris-Dauphine, Paris Sciences et Lettres  
Mme Catherine Ginestet Université Toulouse Capitole  
Mme Nadège Jullian Université Perpignan

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Olivier Décima, Université de Bordeaux  
M. Sebastien-Yves Laurent, Université de Bordeaux

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Historique et localisation de l'unité

L'Institut de Recherche en Droit des Affaires et du Patrimoine (IRDAP) est le fruit d'un élargissement progressif des thématiques traitées et de l'intégration de nouveaux collègues.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011 l'IRDAP a pris la succession du Centre d'Études et de Recherche en Droit des Affaires et des Contrats (CERDAC), qui lui-même avait pour origine le Centre de Recherche en droit des contrats (CERCO).

L'IRDAP se situe sur le site de Pessac de l'Université de Bordeaux (Campus Pessac-Bâtiment recherche économie, 16 avenue Léon Duguit, 33608 Pessac) et bénéficiera à partir du printemps 2021 de nouveaux locaux.

### ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Écosystème de recherche

L'IRDAP est intégré dans les structures dédiées à la recherche de l'Université de Bordeaux, comme le département Droit Et Transformation Sociales (DETS) comprenant sept autres unités ou l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ou ISVV). Il entretient des liens avec d'autres unités de recherches, des formations et la bibliothèque.

L'IRDAP a conclu de nombreux partenariats avec des universités françaises ou étrangères, des réseaux de recherche, des organisations et des réseaux professionnels, des juridictions et le ministère des Finances.

### NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

Nomenclature Hcéres et thématiques de l'unité

SHS2\_1 Droit  
SHS2\_4 Sociologie

L'IRDAP s'intéresse au droit des obligations (contrat, responsabilité et assurances), au droit des affaires et fiscal (droit des groupements, droit commercial général, droit bancaire, droit fiscal, droit des entreprises en difficulté, droit de la vigne) et au droit patrimonial (droit des biens, droit immobilier, droit patrimonial de la famille, propriété intellectuelle, droit de la culture, droit des nouvelles technologies, sociologie).

### DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Ronan Raffray, directeur et M. Éric Fongero, directeur-adjoint

### EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Les effectifs sont stables (26 enseignants-chercheurs en 2014 et 2020 ; 1 BIATTS en 2014 et 2 BIATTS en 2020).

Une précision doit être donnée à propos des effectifs : les membres de l'unité peuvent appartenir à plusieurs thèmes. La somme des effectifs ne correspond donc pas aux effectifs de l'unité dans son ensemble.

Nom de l'unité : IRDAP

Personnels en activité	Nombre au 01/06/2020	Nombre au 01/01/2022
Professeurs et assimilés	10	
Maîtres de conférences et assimilés	16	
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	2	
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>28</b>	<b>0</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres		
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		
Doctorants		
Autres personnels non titulaires		
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>0</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>28</b>	<b>0</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

La production scientifique et les activités de recherche de l'IRDAP sont très importantes en quantité et en qualité (plus de 1 000 publications dans des supports de références). Plusieurs membres de l'unité sont titulaires de chroniques dans des revues de premier plan (Chronique de droit des sociétés JCP E, Chronique annuelle des assurances JCP E, Chronique contrat et droit des sociétés ; Revue des contrats, Panorama de droit des suretés Lexbase), des membres de l'unité ont des responsabilités éditoriales majeures (direction scientifique de la revue Droit fiscal).

L'unité est identifiable et reconnue sur le plan national par ses partenaires et le public en général. Des équipes de l'unité ont une expertise reconnue aux niveaux national et international. L'unité a des interactions nombreuses et de grandes qualités avec les milieux académiques, institutionnels et professionnels (ex. partenariats avec l'Université de Münster, avec Trans Europe Experts, avec les ordres de plusieurs professions, avec les juridictions locales et la Cour de cassation, avec le ministère des Finances, association Henri Capitant). L'unité organise des colloques importants (une cinquantaine de manifestations lors de la période observée) dont une partie donne lieu à publication (19 colloques publiés).

Parmi les nombreuses activités concourant au rayonnement de l'unité, la création de la chaire « droit des affaires et fiscalité » se démarque. Elle permet à la fois de développer une activité transversale au sein de l'unité et d'accroître la visibilité de l'unité.

L'unité fait preuve d'une grande implication dans la formation par la recherche. Les doctorants sont associés aux activités de l'unité, encouragés à participer et à assister aux colloques et sont accompagnés dans leurs premières publications (ex. Doctorales). Les enseignants-chercheurs de l'unité dirigent 14 parcours de Master, 2 DU et un Magistère et associent régulièrement les diplômés et leurs réseaux (Association *Intermillésimes* des anciens du M2 Droit de la vigne et du vin, Institut bordelais de droit Ohada) à leurs manifestations. Les étudiants des Masters 2 sont invités à participer aux colloques de l'unité (par ex. pour le Master droit de la vigne les étudiants présentent une contribution commune durant le colloque de l'axe). Des interactions sont ainsi mises en place au sein de l'unité avec les Masters 2. Certains masters incitent leurs étudiants à produire des premiers articles. L'unité finance des prix pour féliciter les meilleurs étudiants (lors d'un colloque OHADA ou encore suite au concours du meilleur article d'étudiants).

Si, globalement, les produits et activités de recherche de l'unité sont très satisfaisants, il doit toutefois être relevé des disparités entre les axes. Les axes « droit du contrat », « droit du patrimoine et structures et activités de l'entreprise » ont une production scientifique plus soutenue que les autres axes. Les axes « droits de la vigne et du vin » et « fiscalité des entreprises et des particuliers » pâtissent de la faiblesse du nombre d'enseignants-chercheurs qui y sont rattachés. Ils compensent la faiblesse quantitative de leurs productions scientifiques par une très grande qualité de celle-ci et par un très grand rayonnement. Par comparaison l'axe « culture et créations intellectuelles » apparaît moins visible. L'axe « assurance » quant à lui était nettement déficient et c'est sans doute la raison pour laquelle il disparaîtra.

La gouvernance mise en place et un environnement de travail permettent d'associer l'ensemble des membres à la prise de décision et à la vie de l'unité. Un investissement accru dans les réponses à appels à projets est un enjeu pour le développement des ressources propres de l'unité et la dynamique de recherche collective et partenariale.

Le projet est en adéquation avec les moyens humains et financiers.

Toutefois, des efforts doivent être faits au niveau de la politique scientifique globale et de la rationalisation des activités, les limites de l'unité étant atteintes en l'état. La dimension internationale qui se traduit par un partenariat avec l'Université de Münster et des liens avec les universités africaines de l'espace OHADA doit encore se développer pour un rayonnement plus large, ce que se propose de faire le projet de consortium de recherche avec l'Université de Sao Paulo.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

